

<http://www.snetap-fsu.fr/Elections-a-la-CAP-Commission.html>



Elections à la CAP (Commission administrative paritaire) des attachés.

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Attachés d'Administration - Archives de 2006 à2010 -

Date de mise en ligne : vendredi 17 novembre 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Election de la commission administrative paritaire du corps des attachés du ministère de l'agriculture et de la pêche Scrutin du 30 novembre 2006 Votez [FSU](#)

- Ce scrutin se déroule après la fusion des corps d'attachés du ministère de l'agriculture et de la pêche. **Les candidats FSU présentés par le SNETAP et le SYGMA (1) s'engagent à défendre TOUS les agents.** Comme par le passé, ils interviendront en [CAP](#), en convergence avec les luttes, pour défendre et améliorer les conditions de vie et de carrière, de meilleurs salaires et de meilleurs statuts.

Pour les attachés, la FSU revendique :

- Des emplois pour le service public
- Une amélioration du statut des attachés et de leur rémunération
- Une mobilité choisie
- Une transparence dans la gestion du corps
- Une vraie formation

Si nous sommes favorables à un suivi personnalisé au bénéfice de chacun, nous voulons que des règles collectives soient d'abord mises en place après négociation (barème pour les avancements, critères pour les mutations, ...), au contraire des pratiques actuelles avec les [IGIR](#) et les IG VIR.

(1) Le SNETAP et le SYGMA sont tous deux des syndicats inter catégoriels affiliés à la F.S.U. Le SNETAP couvre le champ de l'enseignement agricole, et le SYGMA celui de l'administration centrale et des services déconcentrés.

Des progrès pour un corps unique

Si nous avons obtenu la fusion des grades AAP1 et AAP2 et la création de l'accès au corps des attachés par examen professionnel nous sommes encore loin du compte .

Nous réclamons :

- **Des emplois à hauteur des besoins du service public**
Nous luttons contre les suppressions d'emploi et la précarité. La complexification des tâches, l'élévation des qualifications nécessitent une vraie requalification. En 2003 dans son plan d'actions pour la filière administrative, l'administration avait pour objectifs en 2006 : 320 attachés en Centrale, 360 en services déconcentrés, 290 dans l'enseignement. Nous en sommes très loin ! : 319 agents en centrale , 285 dans les services déconcentrés et 254 dans l'enseignement.
Pour la FSU, au minimum, 10% de la filière administrative en services déconcentrés devrait être de catégorie A soit un de plus par département et tous les établissements d'enseignement technique doivent avoir un attaché même s'ils sont regroupés en un seul établissement public.
- **La reconnaissance réelle de tous les métiers**

Elections à la CAP (Commission administrative paritaire) des attachés.

Secrétariat général, gestion d'établissement, gestion des ressources humaines, formation, documentation et communication, juridique et réglementation, économie, environnement et aménagement du territoire, gestion des moyens, informatique ... doivent être reconnus et considérés au même titre que toutes les autres technicités. Dans les fusions de service, dans les rapprochements [DDAF/DDE](#) les attachés doivent être traités à égalité avec les cadres des corps techniques.

- **Une rémunération à hauteur de nos responsabilités**

A travail égal, salaire égal.

Un corps unique ne favorisera les mobilités que si les disparités entre secteurs et fonctions sont supprimées. Nous demandons un **rattrapage significatif immédiat pour le secteur de l'enseignement agricole largement défavorisé et un plan d'alignement du régime indemnitaire de la filière administrative sur celui des ingénieurs** (sans diminuer les primes de ces derniers).

- **Une véritable mobilité**

Si nous nous opposons aux mobilités forcées, nous refusons aussi la logique où chacun doit se débrouiller pour dénicher un poste. La totalité des postes vacants en centrale, en services déconcentrés et dans l'enseignement agricole doit être offerte à la mobilité dans un même mouvement. Les critères de choix entre candidats doivent d'abord reposer sur les rapprochements familiaux et l'ancienneté. Nous restons attachés à la polyvalence et à la formation permanente. Les stagiaires et les agents nommés au choix doivent pouvoir choisir parmi la totalité des postes vacants. En cas d'arbitrage entre des candidats de plusieurs corps, nous demandons la tenue d'une CAP inter-corps pour éviter des décisions unilatérales de l'administration.

- Une carrière linéaire

Un seul corps de catégorie A ,sans grade, comportant plusieurs échelons. On débiterait à un niveau ou un autre situé plus haut dans l'échelle en fonction des diplômes ou concours. L'avancement normal se ferait à l'ancienneté. Des examens et/ou des unités de valeurs de formation continue à mettre en place permettraient des sauts de plusieurs échelons.

- En attendant,

- L'intégration de l'emploi de chef de mission dans le corps des attachés, en faisant progresser la grille indiciaire vers le haut.
- La correction des inégalités d'avancement entre secteurs avant fusion
- L'augmentation des taux d'avancement (ratio promus/promouvables) avec alignement sur ce qui est pratiqué dans les corps A+
- La même durée moyenne par échelon que les IGRF et ISPV
- Un réel accès aux postes de secrétaire général dans l'enseignement supérieur,
- une augmentation importante du nombre de promotions dans le corps de débouché normal : administrateur civil. - A l'instar des ingénieurs qui peuvent accéder au corps d'administrateur civil,
- nous demandons également l'accès à tous les corps de catégorie A + du ministère : IGRF, administrateur civil, corps d'inspection.

Des élus pour vous défendre toutes et tous

L'égalité des chances

La FSU, attachée à la défense de tous les collègues, est guidée par un principe d'égalité de traitement des agents. Elle intervient pour défendre les droits individuels des personnels aussi bien que leurs intérêts collectifs. Nous veillerons à ce qu'aucun secteur, aucune fonction ne soit défavorisés. Les cadres administratifs doivent pouvoir accéder aux postes de chefs de bureaux en centrale et aux postes de chefs de service en services déconcentrés.

Des élus intègres et actifs

- Pour nous, il ne s'agit pas d'arriver en commission paritaire avec « nos poulains » en laissant l'administration placer les siens . Il s'agit d'imposer que tous les collègues soient traités à égalité. La FSU s'attache à faire valoir les mêmes critères pour tous sans allégeance ni clientélisme.
- En CAP nous examinons tous les dossiers avec le souci de défendre les collègues, par exemple, en leur signalant les éventuels problèmes pour que leur dossier ne soit pas éliminé par l'administration.
- Nous défendons et accompagnons les personnes, de plus en plus nombreuses, victimes de harcèlement ou travaillant dans une situation de stress permanent.
La FSU informe tous les collègues des discussions avec l'administration tant en commission paritaire qu'en groupe de travail. Elle propose et s'engage pour l'amélioration des rémunérations et des carrières de tous.

La transparence dans les avancements

La qualité des dossiers présentés par l'administration est souvent très subjective.

La FSU estime qu'il faut s'inspirer de la procédure de l'enseignement agricole public qui a le mérite de la transparence, ce que n'ont pas les procédures de la centrale et des services déconcentrés.

Nous demandons :

- La possibilité pour chacun des promouvables de demander à ce que son dossier soit examiné par la CAP.
- le classement de tous les promouvables selon un barème négocié basé sur des critères objectifs et transparents, connus de tous,
- l'examen dans l'ordre de ce classement, l'administration devant justifier devant la CAP un éventuel refus d'avancement

La valorisation du travail en équipe

- La réforme de la notation a produit une usine à gaz encore plus grande que le précédent système. Contre l'évaluation individuelle et la fixation d'objectifs individuels, nous demandons la suppression de la notation, exercice archaïque et infantilisant. Dans l'attente , nous demandons que l'augmentation des notes tourne de

manière à ce que tous les agents puissent bénéficier à tour de rôle de réductions d'ancienneté.

Une vraie formation

- Les attachés, quel que soit leur secteur, quelle que soit leur fonction doivent tous avoir une formation de prise de poste même s'ils sortent des IRA. Aujourd'hui, elle n'est organisée que pour le secteur de l'enseignement.
- La formation continue doit aussi être assurée : les disparités entre secteur doivent être supprimées. **Ainsi aujourd'hui, le secteur de l'enseignement agricole est le plus défavorisé : 0, 7 jour par agent et par an. C'est le ratio le plus bas de toute la fonction publique !** Il faut augmenter le budget alloué sans diminuer celui des autres secteurs
- Nous demandons aussi une préparation au principalat ainsi que pour l'accès aux corps de A+. Enfin, il faut mettre en place une formation continue qui reconnaîtrait des unités de valeurs et porte-feuilles de compétence que l'on pourrait faire valider en vue de changement de métiers ou de promotions.

Les candidat-e-s de la FSU

Attaché principal

Françoise SAOUT, Déléguée régionale à la formation continue, DRAF Bretagne

Nicole ROSI, Gestionnaire d'établissement, [LEGTA](#) de Valence

Marie Claire HAMON, Chargée de mission, Administration centrale - Secrétariat Général - BSD

Cécile GUILLEMET, Gestionnaire d'établissement, LEGTA de la Roche / Foron (ENIL)

Attaché

Sarah COLIN, Gestionnaire d'établissement , LEGTA de Semur - Chatillon,

Eric DUMON, chargé de communication, Administration centrale, DPMA - MAG

Solène AUBERT, Secrétaire générale, DDAF du Territoire de BELFORT

Frédéric CHAUVET, Gestionnaire d'établissement, [LPA](#) Château-Gontier

A noter que la création du corps des attachés fait passer le nombre total des élu-e-s en CAP de 17 membres titulaires à 4 ! Des économies pour l'administration.

La préparation des réunions de groupes de travail et des CAP, l'étude des dossiers, la préparation et l'envoi des compte-rendus sont le fruit du travail d'une équipe militante regroupant des attachés provenant de

chacun des 3 corps d'attachés, venant des différents secteurs d'activité et services où travaillent les attachés intervenant dans différentes spécialités. Pour toutes les réunions (pré-CAP, CAP, groupes de travail) les 3 secteurs seront représentés.

Ce n'est qu'avec l'appui d'une organisation syndicale forte et efficace, qu'avec votre soutien, que nous ferons avancer nos revendications !

Le 30 novembre 2006

Votez pour un syndicalisme qui lutte et se mobilise

Un syndicalisme qui défend l'égalité de traitement des collègues

VOTEZ FSU

Comment voter

Le vote se fait par correspondance

- utilisez les bulletins de vote fournis par l'administration, sans rajout, ni raturage
- votre vote doit parvenir avant le 30 novembre 2006 à l'administration centrale (ce n'est pas le cachet de la poste qui fait foi, c'est la date d'arrivée au bureau [SG/ASTER](#)).
- chacun doit expédier son vote, en utilisant les enveloppes fournies par l'administration avec le bulletin de vote.

Visitez régulièrement les sites INTERNET :

www.snetap-fsu.fr

www.sygma-fsu.org